
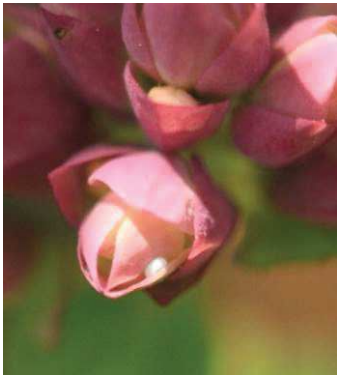


CODE N2000 : 1058	<b>AZURÉ DU SERPOLET</b> <i>MACULINEA ARION</i> (LINNÉ, 1758)		<b>Assez fort</b>
Taxonomie	Insecte, Lépidoptère, Lycénidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
 <p>Imago Photo : G. Aubin</p>		 <p>Oeuf déposé sur Origan Photo : G. Aubin</p>	
<b>STATUTS DE PROTECTION</b>		<b>STATUTS DE CONSERVATION</b>	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	NT
Conventions internationales	Berne II	France	LC
Protection nationale	PN	Région	-

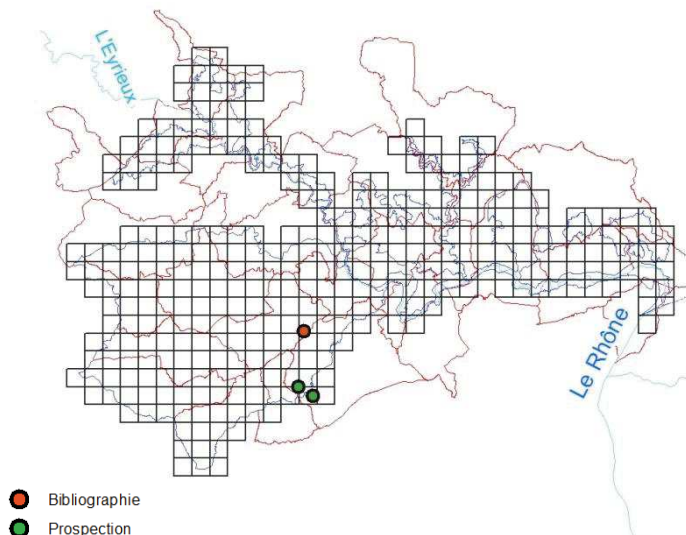
**DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT**

L'Azuré du serpolet (*Maculinea arion*) est un grand azuré orné de taches noires sur le dessus. Connu pour se développer sur deux plantes hôtes régulières : le serpolet et surtout l'origan en région méditerranéenne, ses habitats sont donc assez variés, de la pelouse sèche rase aux lisières moins xériques plus hautes et profondes (pelouses au substrat plus riche). Cette espèce à cycle complexe a également besoin de populations de la fourmi *Myrmica sabuleti* pour accomplir son cycle de développement. Sur le site B6, il semble fréquenter les prairies sèches et les bords de routes bien exposés.

**DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE**

L'Azuré du serpolet (*Maculinea arion*) fréquente les prairies sèches et relativement riches en nutriment, les bords de routes et les lisières bordés d'origan (*Origanum vulgare*). Son cycle de développement exige également la présence de populations de la fourmi *Myrmica sabuleti*. Il est répertorié sur plusieurs communes du site B6, sur les communes de Pranles, Saint-Etienne-de-Serre et Saint-Genest-Lachamp. Sa présence est sans doute plus régulière que ce qu'indiquent les quelques mentions bibliographiques.

Des menaces pèsent toutefois sur ses habitats en voie d'embroussaillage.

**LOCALISATION SUR LE SITE B6**

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
<b>Caractères morphologiques</b>	
<p><u>Adultes</u> : Avec des ailes antérieures mesurant de 16 à 22 mm de longueur, l'Azuré du serpolet figure parmi les plus grands azurés de France. Le dessus des ailes est bleu clair assez vif, avec des bordures marginales et taches noirâtres. La face inférieure est gris-brun suffusée de bleu à la base. Elle est ornée de larges points noirs ovales cerclés de blanc.</p> <p><u>Chenille</u> : aspect larviforme, blanchâtre à jaune.</p>	
<b>Caractères biologiques</b>	
<b>Régime alimentaire</b>	<p>La chenille de premiers stades se développe sur l'origan tandis que le dernier stade se nourrit du couvain de la fourmière qui l'aura « adoptée ».</p> <p>Les adultes sont floricoles et butinent les plantes hôtes ainsi que les sainfoins.</p>
<b>Activité</b>	Vole de fin juin à fin juillet en une seule génération.
<b>Reproduction</b>	Les accouplements ont lieu rapidement après les premières émergences. Les pontes se font sur la plante hôte. Chaque femelle peut pondre jusqu'à 300 œufs.
<b>Capacités de régénération et de dispersion</b>	Le cycle complexe de l'espèce implique la nécessité de trouver des populations de plantes hôte en lien avec la fourmi hôte. Sa régression dans de nombreux pays d'Europe indique une faible capacité de régénération, qui se trouve en lien avec la fermeture généralisée des milieux ouverts.
<b>Habitats d'espèce</b>	
<b>Habitats de reproduction</b>	Milieux ouverts et secs mais assez riches, peuplés d'Origan et de <i>Myrmica sabuleti</i> .
<b>Habitats d'alimentation</b>	Prairies sèches et friches fleuries proches des sites de reproduction.
<b>Habitats d'hivernage</b>	La chenille passe l'hiver dans une fourmière en se nourrissant des larves de fourmis.
<b>EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION</b>	
<b>Europe</b>	Répartition eurasiatique, de l'Angleterre au Japon. Il est présent du sud des pays scandinaves au domaine supraméditerranéen.
<b>France</b>	Présent dans presque toute la France, mais devient rare au nord de la Loire. Il est également absent du littoral méditerranéen.
<b>Région</b>	Encore bien présent en région montagnarde, ses populations sont beaucoup plus morcelées dans le domaine collinéen qui subit l'abandon des pratiques agropastorales.
<b>Département</b>	<p>Sa répartition est mal renseignée en Ardèche mais l'essentiel des données semble correspondre au secteur cévenol, à l'ouest du département. Les données du site B6 correspondent d'avantage à un effort de prospection plus soutenu dans ce secteur qu'à des populations isolées. Ce défaut de prospection doit sans doute se rajouter à des habitats en cours de fermeture et un isolement des populations.</p> <p>Il est présent sur le site Natura 2000 B14 « Massifs de Crussol, Soyons, Cornas et Châteaubourg »</p>
<b>DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE</b>	
<p>Une donnée bibliographique indique la présence de l'espèce sur la commune de Saint-Etienne-de-Serre. Les inventaires ENS l'ont trouvé sur deux pelouses calcicoles dans la vallée de l'Auzène, sur la commune de Saint-Genest-Lachamp. Enfin, plusieurs individus ont été observés lors des inventaires ENS sur la commune de Creysseilles, en limite externe du site B6 ainsi qu'un individu dans le site, sous le Serre de Pieroulet.</p> <p>Il est probable que d'autres populations d'importance variable se développent régulièrement sur les coteaux bien exposés favorables sur l'ensemble du site B6.</p>	

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
p : résidente	P : espèce présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne.	C : conservation moyenne;	B : restauration possible avec effort moyen	D: Valeur non significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
<b>FACTEURS NATURELS</b>	Présence de la plante hôte et de la fourmi hôte	Embroussaillage
<b>FACTEURS HUMAINS</b>	Pâturage extensif Fauchage raisonné des bords de route	Déprise de l'agro pastoralisme traditionnel Fauchage des bords de routes non adapté

PRECONISATIONS DE GESTION	
<b>HABITAT D'ESPÈCE</b>	Maintien d'un pâturage extensif sur les milieux à priori favorables Cartographie des habitats favorables Adaptation d'un calendrier de fauchage des bords de routes sur les sites favorables
<b>ESPÈCE</b>	Amélioration des connaissances de la répartition de l'espèce au sein du site B6

INDICATEURS DE SUIVI
<p>Un suivi des populations actuellement connues peut être entrepris afin d'évaluer la dynamique des populations sur le site B6. Une cartographie de ses habitats favorables sera également régulièrement mise à jour afin de déterminer la menace qui pèse sur cette espèce sensible à l'embroussaillage.</p> <p>Un pas de temps bisannuel est envisagé pour le suivi. Le protocole concernera le comptage des adultes volants et la cartographie de l'habitat de reproduction par le pointage des plantes hôtes (organ ou serpolet).</p>